

COVEA Sécurité

Société d'investissement à capital variable
RCS PARIS : 417 939 873
Siège Social : 8-12 rue Boissy d'Anglas – 75008 PARIS

Action A(C) FR0011365204
Action A(D) FR0000931420
Action G(C) FR0000931412

Paris, le 8 mars 2019

Madame, Monsieur,

Vous êtes actionnaire de la SICAV Covéa Sécurité (ci-après la « SICAV ») et nous vous remercions de la confiance que vous témoignez à notre société.

En votre qualité d'actionnaire de la SICAV, nous vous informons de la mise en conformité des documents réglementaires de la SICAV avec le Règlement (UE) 2017/1131 du 14 juin 2017 sur les fonds monétaires (ci-après « Le Règlement »).

Ces modifications ont été approuvées par le Conseil d'administration de la SICAV. Elles seront soumises à l'approbation de l'Assemblée Générale mixte qui aura lieu le 20 mars 2019 et à défaut de quorum le 10 avril 2019.

Cette évolution n'entraîne pas de modification du profil de risque de la SICAV.

L'AMF a agréé ces changements en date du 1^{er} mars 2019.

Ces changements entreront en vigueur le 12 avril 2019 sous condition suspensive d'approbation des évolutions statutaires par l'Assemblée Générale mixte.

Dans l'hypothèse où cette opération ne vous conviendrait pas, vous avez la possibilité de sortir sans frais à tout moment, à compter de la réception du présent courrier et jusqu'à la date d'entrée en vigueur des modifications. A compter de cette date des commissions de rachat acquises à l'OPCVM de 0.05% de l'actif net du fonds s'appliqueront en cas de préavis de rachat inférieur à 5 jours pour tout rachat de plus de 5% de l'actif net pour les actions A(C) et A(D). Si elle vous convient, aucune action de votre part n'est nécessaire.

Modifications entraînées par l'opération :

Le profil de risque de votre fonds:

Modification du profil rendement / risque : NON
Augmentation du profil rendement/risque : NON

Augmentation des frais de votre fonds : OUI

Présentation succincte des principales évolutions :

Les principales modifications sont décrites ci-après :

COVEA Sécurité

Société d'investissement à capital variable
RCS PARIS : 417 939 873
Siège Social : 8-12 rue Boissy d'Anglas – 75008 PARIS

- **Impact de l'évolution sur la classification du fonds :**

La classification de l'OPCVM n'est plus « Fonds **Monétaire** » mais « Fonds **Monétaire à valeur liquidative variable (VNAV) standard** ». Cette nouvelle classification est issue du Règlement.

- **Stratégie d'Investissement :**

La stratégie d'investissement a été modifiée afin de prendre en compte le processus de sélection des titres de qualité de crédit élevée, imposé par le Règlement et inhérent à la stratégie d'investissement du fonds.

En effet, l'univers d'investissement du fonds est désormais constitué par une liste d'émetteurs de qualité de crédit élevée, déterminée par le pôle Recherche selon une procédure d'évaluation de la qualité de crédit définie dans la section « Critères relatifs à la notation ». Les émetteurs sélectionnés font l'objet d'une analyse financière qui intègre les scénarios macroéconomiques définis lors des « Perspectives Economiques et Financières » ainsi que des critères ESG dont l'application n'est ni systématique, ni contraignante. Ces analyses font l'objet de discussions lors de comités d'investissement et permettent au gérant de se forger des convictions (« achats/ventes ») et de déterminer l'allocation du portefeuille.

- **Catégorie d'actifs :**

Titres de créance et instruments du marché monétaire

Les critères relatifs à la notation liés au processus de sélection des titres de qualité de crédit élevée ont été détaillés, comme demandé par le Règlement.

Dépôts :

Il a été précisé, conformément au Règlement (UE) 2017/1131 du 14 juin 2017 que les dépôts sont remboursables sur demande ou peuvent être retirés à tout moment.

Emprunt d'espèce

La SICAV n'aura plus recours aux emprunts d'espèce.

Titres intégrant des dérivés :

L'exposition aux titres intégrant des dérivés passe de 20% à 40% de l'actif net.

Opération d'acquisition et de cession temporaires de titres :

La SICAV n'aura plus recours aux prêts/emprunts de titres mais pourra recourir aux opérations de prise en pension à hauteur maximale de 100% de son actif net et aux opérations de mise en pension à hauteur maximale de 10% de son actif net.

Garanties financières :

Les garanties financières reçues en espèces ne peuvent plus être investies dans des organismes de placement collectif (OPC).

COVEA Sécurité

Société d'investissement à capital variable
RCS PARIS : 417 939 873
Siège Social : 8-12 rue Boissy d'Anglas – 75008 PARIS

- **Profil de risque** :

Un risque lié à la gestion discrétionnaire a été ajouté, sans impact sur le profil de risque, dans un souci d'harmonisation avec les autres fonds de Covéa Finance.

- **Modalités de souscription et de rachat** :

Cette information apparaît sous la forme d'un tableau, conformément au dernier prospectus type de l'AMF et en harmonisation avec les autres fonds Covéa Finance. .

J ouvré	J ouvré	J ouvré : jour d'établissement de la VL	J ouvré (calcul) J ouvré (publication)	J ouvré	J ouvré
Centralisation avant 12h des ordres de souscription	Centralisation avant 12h des ordres de rachat	Exécution de l'ordre au plus tard en J	Calcul et publication de la valeur liquidative	Règlement des souscriptions	Règlement des rachats

- **Frais et commissions** :

Des commissions de rachat acquises à l'OPCVM de 0.05% maximum, destinées à empêcher tout risque de liquidité, ont été ajoutées au sein du prospectus pour tout rachat au-delà de 5% de l'actif net de l'OPCVM en cas de préavis de rachat inférieur à 5 jours.

- **Règles d'évaluation et de comptabilisation des actifs** :

Il est précisé que la valeur liquidative du fonds à un jour donné est calculée sur la base des cours de la veille. En cas d'évènement de marché exceptionnel, elle est susceptible d'être recalculée afin de garantir l'absence d'opportunités de market timing.

L'ensemble des modifications sont détaillées dans le tableau récapitulatif en annexe (Annexe I).

Informations pratiques

Nous vous rappelons l'importance et la nécessité de prendre connaissance du document d'informations clés pour l'investisseur (DICI) et du prospectus modifiés et disponibles sur le site de Covéa Finance : www.covea-finance.fr.

Le prospectus est adressé après un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de :

Covéa Finance
8-12 rue Boissy d'Anglas 75008 Paris.
communication@covea-finance.fr

Pour toute question, nous vous invitons à vous rapprocher de votre contact habituel afin de vérifier que votre OPC reste adapté à vos besoins.

Nous vous prions d'agréer Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

COVEA Sécurité

Société d'investissement à capital variable
RCS PARIS : 417 939 873
Siège Social : 8-12 rue Boissy d'Anglas – 75008 PARIS

ANNEXE I : TABLEAU COMPARATIF

L'ensemble des modifications subies par votre fonds sont décrites dans le tableau ci-dessous :

Caractéristiques	Avant	Après
Classification :	Fonds Monétaire	Fonds monétaire à valeur liquidative variable (VNAV) standard
Stratégie de gestion :	<p>[...]</p> <p>La stratégie d'investissement mise en œuvre par l'équipe de gestion se décompose en deux phases successives :</p> <p>Pour établir la stratégie d'investissement, l'équipe de gestion s'appuie, dans un premier temps, sur les Perspectives Economiques et Financières (« PEF ») qui présente trois fois par an les scénarios macro-économiques par zone ou par pays (taux de chômage, inflation, croissance du PIB, taux d'intérêt) retenus par la société de gestion ainsi que sur les conclusions des comités de gestion mis en place par la société de gestion, notamment dans le cadre de la sélection des titres en direct.</p> <p>Dans un deuxième temps, un comité d'investissement « taux » se tient toutes les semaines. Il porte en alternance sur les évolutions des taux d'intérêt, du marché du crédit et des portefeuilles. Ce comité hebdomadaire, au regard des évolutions du marché, précise ou</p>	<p>[...]</p> <p>La stratégie d'investissement se fonde sur un processus de gestion collégiale qui se décompose en plusieurs phases successives :</p> <p>Dans un premier temps, les équipes de gestion s'appuient sur une liste d'émetteurs monétaires de qualité de crédit élevée, déterminée par le pôle Recherche à partir de contributions externes et internes, mise à jour au moins annuellement et à chaque événement de crédit impactant l'émetteur. Cette liste constitue l'univers d'investissement de la SICAV. La description de la procédure d'évaluation de la qualité de crédit figure dans le prospectus ci-après dans la section « Critères relatifs à la notation » (pp. 6-7).</p> <p>Les émetteurs sélectionnés font ensuite l'objet d'une analyse financière intégrant d'une part les scénarios macroéconomiques définis lors des « Perspectives Economiques et Financières » mis en place par la société de gestion qui tracent les grandes lignes directrices de la vision de la Société de gestion sur les classes d'actifs dont elle a la responsabilité, et d'autre part des critères ESG dont l'application n'est ni systématique, ni contraignante.</p> <p>Dans un deuxième temps, un comité d'investissement se tient toutes les semaines. Il porte en alternance sur les évolutions des taux d'intérêt, du marché du crédit et des portefeuilles et permet aux équipes de gestion de se forger des convictions (achats/ventes) à partir des analyses financières effectuées sur les</p>

COVEA Sécurité

Société d'investissement à capital variable
 RCS PARIS : 417 939 873
 Siège Social : 8-12 rue Boissy d'Anglas – 75008 PARIS

	<p>invalide les orientations générales prises lors du PEF. De ce fait, pour le suivi des portefeuilles OPC de Taux, un Comité d'Investissement OPC Taux spécifique a lieu une fois par mois.</p> <p>Enfin, une réunion quotidienne passe en revue les dernières nouvelles économiques et financières.</p> <p>[...]</p> <p>L'origine de la performance provient globalement des éléments suivants :</p> <p>La gestion de la répartition par type d'instruments et par maturité : répartition entre titres à taux fixe et titres à taux variable ou à taux révisable, ainsi que la sélection du compartiment de la courbe des taux monétaires offrant le plus de rendement, en prenant en compte le scénario macroéconomique des Perspectives Economiques et Financières de Covéa Finance et les anticipations du marché de taux ;</p> <p>La gestion du risque de crédit : le choix des émetteurs en titres de créances négociables ou en obligations relève d'une analyse fondamentale au sein d'un univers de signatures clairement identifié. La liste est révisée mensuellement lors des comités de gestion ;</p> <p>La gestion de la liquidité : la durée moyenne du portefeuille et le profil de remboursement des titres détenus font l'objet d'un suivi permanent ; en particulier un suivi d'échéancier des instruments financiers est assuré quotidiennement.</p>	<p>valeurs de l'univers d'investissement.</p> <p>Enfin, une réunion quotidienne passe en revue les dernières nouvelles économiques et financières</p> <p>La performance de l'OPCVM provient des éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La gestion de la répartition par type d'instruments et par maturité ; - La gestion du risque de crédit ; - La gestion de la liquidité. <p>[...]</p>
Catégories d'actifs		
Titres de créance et instruments du marché monétaire	<p>[...]</p> <p>Critères relatifs à la notation :</p>	<p>[...]</p> <p>Critères relatifs à la notation :</p>

COVEA Sécurité

Société d'investissement à capital variable
RCS PARIS : 417 939 873
Siège Social : 8-12 rue Boissy d'Anglas – 75008 PARIS

<p>Critères relatifs à la notation</p>	<p>L'OPCVM investit dans des instruments de haute qualité de crédit selon un processus interne d'appréciation d'un ensemble de facteurs dont la qualité de crédit de l'instrument, de la nature de la classe d'actif de l'instrument et du profil de liquidité.</p> <p>L'OPCVM peut également se référer aux notations des agences qui ont noté l'instrument.</p> <p>La Société de gestion ne recourt pas exclusivement et mécaniquement aux notations émises par les agences de notation et met en œuvre sa propre analyse interne. En cas de dégradation de notation, l'appréciation des contraintes de notation prendra en compte l'intérêt des porteurs, les conditions de marché et la propre analyse de la Société de gestion sur la notation de ces produits de taux. Toute modification de ces règles est portée à l'information du conseil d'administration de la SICAV.</p>	<p><i>But de la procédure</i></p> <p>Le but de la procédure d'évaluation interne de la qualité de crédit de Covéa Sécurité est de déterminer la qualité de crédit des instruments du marché monétaire, des titres obligataires présents en portefeuille en tenant compte de la qualité de crédit de l'émetteur et des caractéristiques de l'instrument lui-même.</p> <p>Elle doit permettre aux équipes de gestion d'investir dans des actifs ayant obtenu une appréciation interne supérieure à M5, caractérisés par une qualité de crédit élevée.</p> <p><i>Périmètre de la procédure</i></p> <p>Le pôle Recherche de la société de gestion a élaboré un outil d'évaluation monétaire permettant d'évaluer la qualité de crédit des différents émetteurs. Cet outil permettra également d'évaluer les émetteurs quasi-publics (collectivités publiques et territoriales).</p> <p><i>Descriptif des acteurs, des contributions, processus d'investissement</i></p> <p>Dans un premier temps, le pôle Recherche va réaliser une évaluation de la qualité de crédit à partir des contributions externes (fournisseurs de données) et internes : équipes Taux, ESG (controverses, gouvernance) et du Comité Banque (valeurs bancaires uniquement). Les données fournies par l'équipe ESG ne sont pas d'utilisation systématique ou contraignante. Les informations proviennent de tiers mais également de données publiées liées à l'émetteur (rapport annuel, document de référence...). L'équipe de gestion Taux est un simple contributeur dans le processus d'évaluation.</p> <p>L'évaluation monétaire réalisée va permettre d'attribuer à chaque émetteur une note à laquelle</p>
--	---	---

COVEA Sécurité

Société d'investissement à capital variable
RCS PARIS : 417 939 873
Siège Social : 8-12 rue Boissy d'Anglas – 75008 PARIS

		<p>correspond une appréciation interne (de M1 à M5). Les émetteurs ayant la moins bonne évaluation sur l'échelle d'appréciation interne (M5) sont exclus de l'univers d'investissement. Les émetteurs ayant une appréciation supérieure à M5 (M1, M2, M3 ou M4) sont conservés et constituent l'univers d'investissement de Covéa Sécurité. A chaque évaluation correspond une limite d'investissement.</p> <p>Les valeurs investissables sont présentées en Comité par le pôle Recherche. Elles constituent l'univers d'investissement de l'OPCVM.</p> <p>Dans un second temps, les valeurs sélectionnées font l'objet d'une analyse financière approfondie (monétaire ou crédit). Cette analyse financière est réalisée par l'équipe de gestion taux et intègre des critères financiers portant entre autre sur le secteur d'activité, la structure de l'entreprise et sa gouvernance, l'évolution du CA et de la marge, l'analyse de la trésorerie et les ratios financiers...</p> <p>Les analyses crédit et monétaires sont ensuite présentées et débattues lors des Comités d'investissement hebdomadaires réunissant l'équipe Gestion taux et le pôle Recherche. Durant ces comités, les équipes de gestion prendront des décisions d'investissement (achat ou vente) sur les titres analysés et détermineront l'allocation du portefeuille.</p> <p>La méthodologie d'évaluation monétaire fait l'objet de façon régulière d'un contrôle de second niveau (RCCI).</p> <p><i>Contenu de la méthodologie et des critères utilisés</i></p> <p>Les critères utilisés diffèrent selon la catégorie d'émetteurs définis ci-après. Les émetteurs ayant obtenu un résultat inférieur à la moyenne sur les critères extra-financiers sont exclus.</p>
--	--	--

COVEA Sécurité

Société d'investissement à capital variable
RCS PARIS : 417 939 873
Siège Social : 8-12 rue Boissy d'Anglas – 75008 PARIS

		<ul style="list-style-type: none">• Emetteurs non financiers :<ul style="list-style-type: none">- <u>Critères extra-financiers</u>: l'âge de la société, la proportion du capital qualifié de flottant, la détention du capital par un actionnaire physique, le prix de l'action et la taille de l'entreprise.- <u>Critères financiers</u> : solvabilité, solvabilité brute, couverture du coût de l'endettement, couverture de la dette nette par les actifs réels... L'évaluation monétaire est obtenue en additionnant les notes obtenues aux critères extra-financiers et financiers.• <u>Emetteurs bancaires</u> : L'évaluation monétaire Covéa Finance pour les émetteurs bancaires s'obtient, à titre d'exemple, par l'analyse des indicateurs financiers suivants : le Produit Net Bancaire (PNB), le ratio CET 1, le levier financier Bâle III, des actifs pondérés par le risque...• <u>Emetteurs fonciers</u> : Les critères utilisés sont à titre d'exemple le niveau de controverse, le revenu, le ratio de coûts, l'actif net courant (ANC), le Loan To Value, la couverture des intérêts, la dette libre d'engagement... <p><i>Fréquence de mise en œuvre et de révision</i></p> <p>Un rapport sur le profil de risque de l'OPCVM est adressé annuellement au Conseil d'administration de la SICAV.</p> <p>La méthodologie d'évaluation monétaire fait l'objet d'une révision</p>
--	--	---

COVEA Sécurité

Société d'investissement à capital variable
RCS PARIS : 417 939 873
Siège Social : 8-12 rue Boissy d'Anglas – 75008 PARIS

		<p>annuelle et est soumise à l'approbation des instances de direction et de surveillance de la Société de gestion de portefeuille ainsi qu'au Conseil d'administration de la SICAV.</p> <p>La révision de la méthodologie comprend, de façon non exhaustive, la vérification de la pertinence des hypothèses sous-jacentes et la comparaison des évolutions d'analyse en interne par rapport au sentiment du marché.</p> <p>Les évaluations monétaires sont mises à jour au moins annuellement et lors de chaque changement important impactant l'émetteur dans la mesure où les principaux indicateurs financiers des émetteurs sont suivis à l'aide d'un outil de <i>scoring</i>. En cas de modification de la méthodologie d'évaluation monétaire, toutes les évaluations monétaires impactées seront mises à jour.</p>
Titres intégrant des dérivés	Les titres intégrant des dérivés sont utilisés dans le but d'exposer le portefeuille aux risques taux et crédit dans une limite de 20% maximum de l'actif net.	Les titres intégrant des dérivés sont utilisés dans le but d'exposer le portefeuille aux risques taux et crédit dans une limite de 40% maximum de l'actif net.
Dépôts	Les dépôts effectués auprès d'un établissement de crédit dont le siège est établi dans un Etat membre de l'Union européenne ou d'un Etat partie à l'Espace Economique Européen dont le terme est inférieur à 12 mois peuvent être utilisés afin de rémunérer de la trésorerie dans la limite maximale de 10% de l'actif net.	Les dépôts effectués auprès d'un établissement de crédit dont le siège est établi dans un Etat membre de l'Union européenne ou d'un Etat partie à l'Espace Economique Européen dont le terme est inférieur à 12 mois peuvent être utilisés afin de rémunérer de la trésorerie dans la limite maximale de 10% de l'actif net. Ces dépôts sont remboursables sur demande ou peuvent être retirés à tout moment.
Emprunt d'espèce	Dans l'objectif d'un investissement en anticipation de hausse des marchés ou de façon plus temporaire dans le cadre de rachats importants, le gérant pourra effectuer des emprunts d'espèces dans la limite de 10% de l'actif net.	L'OPCVM n'aura pas recours à l'emprunt d'espèce.
Opérations	L'OPC pourra mettre en œuvre les	L'OPC pourra mettre en œuvre les

COVEA Sécurité

Société d'investissement à capital variable
RCS PARIS : 417 939 873
Siège Social : 8-12 rue Boissy d'Anglas – 75008 PARIS

<p>d'acquisition et de cession temporaire de titres</p>	<p>techniques de cessions ou d'acquisitions temporaires d'instruments financiers.</p> <p>Celles-ci consisteront en des prêts/emprunts de titres et/ou mises/prises en pension d'actions et/ou de produits de taux (titres de créances et instruments du marché monétaire) dans la limite maximale de 100% de son actif net avec la faculté de rappeler le montant total en espèces pour les opérations de prise en pension contre espèces à tout moment ou de mettre fin à l'opération qu'il a contractée. [...]</p>	<p>techniques de cessions ou d'acquisitions temporaires d'instruments financiers.</p> <p>Celles-ci consisteront en des mises/prises en pension de produits de taux (titres de créances et instruments du marché monétaire) dans les limites maximales de 100% de l'actif net de l'OPC pour les opérations de prise en pension et de 10% de l'actif net pour les opérations de mise en pension avec la faculté de rappeler le montant en espèces pour les opérations de prise en pension contre espèces à tout moment ou de mettre fin à l'opération contractée.</p> <p>Le recours au prêt/emprunt de titres est interdit [...]</p>
<p>Garanties financières</p>	<p>[...]</p> <p>Les garanties financières reçues en espèces seront :</p> <ul style="list-style-type: none"> - placées en dépôt auprès d'entités éligibles, - investies dans des obligations d'Etat de haute qualité ; - utilisées dans une prise en pension livrée ; - investies dans des organismes de placement collectif (OPC) Monétaire [...] 	<p>[...]</p> <p>Les garanties financières reçues en espèces seront :</p> <ul style="list-style-type: none"> - placées en dépôt auprès d'entités éligibles, - investies dans des obligations d'Etat de haute qualité ; - utilisées dans une prise en pension livrée ; <p>[...]</p>
<p>Profil de risque :</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Risque de crédit - Risque de taux - Risque de perte en capital - Risque lié à l'investissement dans des instruments dérivés et/ou des titres intégrant des dérivés 	<ul style="list-style-type: none"> - Risque lié à la gestion discrétionnaire - Risque de crédit - Risque de taux - Risque de perte en capital - Risque lié à l'investissement dans des instruments dérivés et/ou des titres intégrant des dérivés - Risque de contrepartie
<p>Règles d'évaluation et de comptabilisation des actifs</p>	<p>[...]</p>	<p>[...]</p> <p>La valeur liquidative du fonds à un jour donné est calculée sur la base des cours de la veille. En cas d'évènement de marché exceptionnel, elle est susceptible d'être recalculée afin de garantir l'absence d'opportunités de market timing.</p> <p>[...]</p>
<p>Frais de</p>	<p>Absence de commissions de rachat</p>	<p>Commissions de rachat acquises à</p>

COVEA Sécurité

Société d'investissement à capital variable
RCS PARIS : 417 939 873
Siège Social : 8-12 rue Boissy d'Anglas – 75008 PARIS

fonctionnement et de gestion financière	acquises à l'OPCVM	l'OPCVM : Part A(D) : 0,05% maximum si préavis de rachat inférieur à 5 jours et au-delà de 5% de l'actif net. Part A(C) : 0.05% maximum si préavis de rachat inférieur à 5 jours et au-delà de 5% de l'actif net Part G (C) : Néant
--	--------------------	---